



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DES SPORTS

LA LETTRE DU COMITÉ D'HISTOIRE des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

Comité
d'histoire

ISSN 2606-0558

N° spécial 31 - novembre 2019

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

Directrice de la publication : Martine GUSTIN-FALL, inspectrice générale de la jeunesse et des sports, présidente du CHMJS



PARIS 2024



PARIS HÔTE



Les préfets et les sports

(XIXe – XXIe siècles)

Colloque organisé à LYON, les 7 et 8 novembre 2019

Le comité pour l'histoire préfectorale (CHiPf) et le comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS) ont organisé un colloque à **Lyon, les 7 et 8 novembre 2019**, sur le thème : « **Les préfets et les sports (XIXe-XXIe siècles)** ».

Ce colloque est le résultat d'une inédite collaboration entre ces deux comités d'histoire et, peut-être de la première initiative d'un travail interministériel entre comités d'histoire. L'intérêt qu'il a suscité invite à renouveler l'expérience.

Les interventions feront l'objet d'une publication conjointe dans les mois à venir. Dès à présent, cette Lettre n° spécial du CHMJS présente leurs grandes lignes.

Ce colloque s'est donné pour objet l'étude du rôle de l'État dans le développement, l'organisation, et le contrôle des diverses activités physiques et des sports en France, et ce depuis la création de l'institution préfectorale en 1800. Cette trame chronologique, volontairement élargie, a permis d'aborder la question des sports dans leur acception la plus large : aussi bien comme pratiques de loisir et de compétition que comme spectacle ; des cultures corporelles héritées de l'Ancien Régime (équitation, escrime, baignade et nage, jeux populaires, etc.) jusqu'aux sports de glisse ou de combat les plus nouveaux (mixed martial arts) en passant par les différentes gymnastiques.

À première vue, les préfets et les sports peuvent apparaître comme deux mondes qui s'ignorent. Les stimulantes pistes de recherche explorées au cours du colloque ont montré, au contraire, la diversité des relations qui se tissent entre les préfets et les sports.





Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a bien voulu accueillir les congressistes dans le grand salon de la préfecture, le 7 novembre.



Martine GUSTIN-FALL, présidente du CHMJS, et Marc Olivier BARUCH, président du CHIpf ont introduit les travaux.



I. Les préfets et le contrôle des pratiques sportives.

Comment est exercée l'action de contrôle du préfet sur les différentes formes d'activités sportives ? Comment sa mission d'assurer la sécurité de l'espace public s'inscrit dans des temporalités différentes, ainsi que l'attestent, par exemple, la disparition au début du XIX^e siècle de la soule dont l'interdiction avait été initiée par les intendants du Roi, le contrôle des sociétés de gymnastique, de tir et de préparation militaire à la fin de ce siècle et, dans les années 2000, la surveillance du *hooliganisme* ? Le contrôle des associations sportives, antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi de 1901 puis au début du XX^e siècle, dans un objectif de républicanisation de la société française, celui exercé par le régime de Vichy pour lutter contre les clubs soupçonnés d'opposition au régime et de résistance, celui mis en place aussi pendant la guerre Froide ou la guerre d'Algérie, ou encore la vigilance exercée à l'encontre des clubs sportifs créés par des étrangers, soulèvent d'autres enjeux encore trop peu étudiés. Enfin, l'analyse de cette action de contrôle du préfet ne peut se limiter aux seules associations sportives agréées par l'État. Par exemple, comment s'effectue aujourd'hui la surveillance des salles, des itinéraires et des lieux publics où s'exercent des pratiques sportives « non encadrées » ?

C'est à ensemble de questions qu'ont été consacrées les trois sessions de la journée du 7 novembre.

%%%

La première session, placée sous la présidence d'**Igor Moullier**, maître de conférences en histoire moderne (ENS de Lyon), a fait place aux deux interventions suivantes :

Laurent-Sébastien Fournier, maître de conférences en anthropologie, habilité à diriger des recherches, Aix-Marseille-Université, *Entre contrôle et documentation : les jeux et les sports dans la statistique départementale des Bouches-du-Rhône sous la Restauration (1820-1825)*.

Patrick Clastres, professeur en histoire du sport, université de Lausanne, *Les préfets et la soule en Bretagne et en Normandie au XIX^e siècle*.





La deuxième session, sous la présidence de **Pierre-André Peyvel**, préfet honoraire, secrétaire général du CHI Pf, a donné la parole à deux jeunes chercheurs :

Lionel Pabion, agrégé d'histoire, doctorant à l'université de Lyon 2 : [Les préfets et la préparation militaire : une politique sportive ? \(1900-1930\)](#).



Clément Dumas, agrégé d'histoire, doctorant à l'université de Clermont-Auvergne : [Encadrer et surveiller « les sports en marge » ; les préfets et les olympiades alternatives durant l'entre-deux-guerres](#).

%%%

La troisième session, placée sous la présidence de **Martine Gustin-Fall**, a permis l'expression de :



Sébastien Stumpp, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, université de Strasbourg : [Les commissaires de la République en Alsace et la question de la réorganisation du mouvement sportif associatif \(1918-1925\)](#).

Benoît Caritey, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives, université de Dijon : [Le rôle des préfets dans la politique d'agrément des sociétés de gymnastique, de tir et de préparation militaire](#).

%%%

II. Préfets, équipements et événements sportifs : entre politiques publiques et ordre public

Le sport sert aussi à assurer une fonction de prestige pour la nation. Une table ronde, animée par Marc Olivier Baruch a permis d'aborder cet aspect en réunissant quatre préfets qui ont pour point commun d'avoir travaillé au sein d'instances internationales ou de fédérations professionnelles. La discussion a mis en évidence les multiples enjeux que recouvre l'organisation de grandes manifestations sportives.



Nicolas Desforges, préfet, ancien délégué interministériel pour les grands événements sportifs (DIGES), de 2013 à 2018 ;

Jean-Pierre Hugues, préfet, ancien directeur général de la ligue professionnelle de football de 2005 à 2016 ;

Jacques Lambert, préfet, notamment ancien directeur général du comité d'organisation de la coupe du monde de football 1998 ;

François Lépine, préfet de région honoraire, ancien directeur général du conseil général de haute Savoie, chargé de la préparation des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville (1992).



La seconde journée de travail, le 8 novembre, a débuté par une présentation des fonds d'archives et de la documentation audiovisuelle.

Bruno Galland, directeur des Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, a présenté les fonds documentaires relatifs au sport : les principaux versements, les fonds relatifs à l'organisation et la sécurité des manifestations sportives, aux associations et aux équipements sportifs, à la mise en œuvre des politiques nationales, aux déplacements officiels et aux grands événements sportifs (Jeux Olympiques de Grenoble, d'Albertville).

Clothilde Roullier, chargée d'études documentaires aux Archives nationales de France, a présenté quelques pistes de recherche dans les fonds conservés aux Archives nationales à partir de ceux relatifs à la délégation interministérielle aux grandes compétitions sportives, aux ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Instruction publique et de l'Éducation nationale et de l'Intérieur (dont le dictionnaire bibliographique des préfets).



Jérôme Gouy, délégué régional de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a évoqué la création de cet établissement public industriel et commercial (ÉPIC) créé en 1975. Il en a montré les principales collections et prestations, au profit du grand public, de l'enseignement, de la recherche et des professionnels. Il a extrait de ces très riches fonds documentaires plusieurs films illustrant les thèmes du colloque, dont un entretien

de septembre 1968 avec Maurice Doublet, préfet de l'Isère, à propos des travaux de préparation des Jeux olympiques de Grenoble, et un autre avec le préfet Jacques Lambert, pour la Coupe du monde de football de 1998, etc.

%%%

III. Les sports comme ressource de l'action préfectorale

La quatrième session, placée sous la présidence de **Gilles Quénéhervé**, directeur des sports au ministère des sports, a permis d'évoquer les ressources sportives mobilisées par les préfets dans l'exercice de leur fonction.



Une communication richement illustrée a ainsi présenté le profil d'un préfet en Guyane, Robert Vignon, et ses déplacements, très exigeants physiquement, au cœur de la forêt amazonienne entre novembre 1948 et juin 1950 :

Edenz Maurice, secrétaire scientifique du CHiPÉ, *Tournées et bivouacs : construire l'autorité préfectorale en Guyane (1947-1954)*.

Par ailleurs **Olivier Le Noé**, professeur des universités, directeur de l'institut des sciences sociales du politique (université Paris-Nanterre) a mis en lumière le parcours d'un préfet devenu directeur des sports en 1974, jusqu'en 1980, en succédant à Marceau Crespin : *Jacques Perrilliat : un préfet à la direction des sports*.



%%%

IV. Les préfets et le hooliganisme



La cinquième et dernière session, présidée par Marc Olivier Baruch, est revenue sur la question de l'ordre public sous l'angle de la construction des bases juridiques du contrôle du « supportérisme » et de la lutte contre le « hooliganisme ». Deux interventions ont nourri la discussion :

Olivier Chovaux, professeur d'histoire contemporaine, université d'Artois, *«L'ordre règne dans les stades» ; la gestion des matches de football par les autorités préfectorales (1945-2019)*.

Nicolas Hourcade, professeur agrégé de sciences sociales, École centrale de Lyon, et **Pierre Barthélemy**, avocat au barreau de Paris, *«La gestion des supporters de football par les préfets depuis 2006*.

%%%



Une table ronde, composée de **Emmanuelle Dubée**, préfète déléguée pour la défense et la sécurité – Rhône, **Francis Gaillard**, responsable du pôle ressources national sport de nature/Vallon-Pont-d'Arc, **Frédéric Ramé**, ancien directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et animée par **Isabelle Delaunay**, directrice régionale et départementale AURA (Auvergne-Rhône-Alpes), a abordé le thème « **Les sports dans le métier de préfet : entre sécurité et sociabilité** ».



En abordant les différentes problématiques : les sports et la sécurité publique, le préfet et la coordination des politiques publiques mises en place par les services déconcentrés, cette table ronde a présenté l'évolution, depuis vingt ans, des champs d'intervention de l'État dans ce champ d'activités, aux côtés des collectivités territoriales et des acteurs du monde sportif.

Le constat qui s'est dessiné montre que face à la réduction des moyens de l'État, émergent les préoccupations d'ordre public, puis de thématiques transversales ou « interministérielles » telles que le concours des activités sportives dans les politiques de prévention de la santé et de l'inclusion des personnes ayant un handicap, l'insertion professionnelle et l'éducation par le sport, l'attrait du public pour les sports de nature...

%%%



Martine GUSTIN-FALL et Marc Olivier BARUCH ont conclu ces rencontres, auxquelles a participé un public nombreux et diversifié, accueilli à Lyon dans d'excellentes conditions.

Contacts : Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95, av. de France - 75013 - PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : François Boddart, Michel Chauveau, Martine Gustin-Fall, Edenz Maurice, le CHPIpF et les intervenants.